Informations de base	
1996/2085(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, art. 92.2: amendements oraux à des recommandations non disponibles dans toutes les langues officielles **Subject** 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
02/05/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/02/1997	Vote en commission		
17/02/1997	Fin de la procédure au Parlement		